

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mercredi 22 juillet 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt le vingt-deux juillet à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : A. GUIDET, S. FAGOT, J. BESANCON, D. DAL GOBBO, R. BRUN, V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, D. MONNIER

Date de

convocation :

15/07/2020

Date d'affichage :

28/07/2020

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD



OBJ. : Indemnité du Maire et des adjoints :

Le Maire informe le Conseil des délégations attribuées aux deux adjoints :

- Mr Guidet**, 1^{er} adjoint.
- Mme Gaubert**, 2^{eme} adjoint.
- Mr Tresy**, 3^{eme} adjoint.

Mr Guidet demande 150 € pour ces fonctions et **Mme Gaubert** 80 €, **Mr Tresy** 50 €.

Le Maire propose de réduire son indemnité à 793,43 €. Le Conseil entérine.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, affecte les indemnités suivantes :

Mr Masson	Maire	20,40 %	de l'indice 1027	793,43
Mr Guidet	1er adjoint	3,86 %	de l'indice 1027	150,17
Mme Gaubert	2 ^{eme} adjoint	2,08 %	de l'indice 1027	80,86
Mr Tresy	3 ^{eme} adjoint	1,29 %	de l'indice 1027	50,06



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent